

Utilisation (suite de la p. 6)

d'une utilisation judicieuse du patrimoine. Tout d'abord, il s'intègre à la vie des rues extérieures, malgré la présence d'un atrium intérieur. Les vieux entrepôts recyclés sont directement accessibles de la rue King tels qu'ils l'ont toujours été. Ceci est d'autant plus agréable que la municipalité a eu la bonne idée de rénover les trottoirs et le bassin portuaire, d'y aménager la petite place publique des Loyalistes et d'y installer un mobilier de bon aloi. Le résultat est particulièrement probant durant la belle saison lorsque les trottoirs de la rue King sont utilisés comme terrasses par les restaurants et les boutiques qui occupent le rez-de-chaussée du « North Market Wharf ».



Invitation à découvrir le complexe multifonctionnel, Market Square.

La seconde qualité évidente de Market Square réside dans la façon expressive avec laquelle la brique a été utilisée pour la partie moderne. Les Victoriens, qui recouraient à la maçonnerie pour satisfaire autant les exigences structurales que celles de la décoration, ont raffiné l'art d'utiliser la pierre et la brique. L'architecture moderne, qui a eu surtout recours à la maçonnerie comme parement dans des quêtes d'abstraction, a graduellement appauvri cet art. Les murs de briques de l'atrium intérieur du complexe Market Square témoignent d'un emploi subtil de la brique qui se rapproche de celui des entrepôts bâtis au siècle dernier.

Avec la maison Alcan à Montréal, Market Square se révèle un exemple flagrant de l'utilisation judicieuse du patrimoine. Ce dernier y perd son caractère vétuste pour retrouver une nouvelle vie et un rôle sur le plan économique, tout en conservant ses valeurs intrinsèques. Dans le cas présent, il va même influencer l'architecture contemporaine et la gratifier de qualités qui l'enrichissent. Cela est prometteur pour l'avenir de cet art.

Timbres en hommage à deux activistes canadiennes

M^{me} Thérèse Casgrain, cette militante de grand talent qui a obtenu le droit de vote pour les femmes du Québec, et le juge Emily Murphy, grâce à laquelle le statut juridique de « personnes » a été accordé aux femmes, font l'objet de l'émission d'un timbre.

Thérèse Casgrain (1896-1981)

Thérèse Casgrain est née en 1896 à Montréal. En 1920, elle fonda la Ligue des droits de la femme qui s'attaqua aux problèmes concernant les femmes, comme l'obtention du droit de vote au Québec, droit reconnu au niveau fédéral depuis 1918. Douze motions proposées en ce sens à l'Assemblée nationale du Québec furent rejetées. En 1938, malgré l'opposition de certains membres du clergé, Thérèse Casgrain réussit à faire incorporer le droit de vote des femmes au programme du Parti libéral qui gagna les élections provinciales de 1939 et respecta son engagement en 1940. Elle travailla ensuite à de nombreuses autres causes sociales et politiques et représenta le Canada à l'étranger à de nombreuses occasions. Elle fut nommée sénateur en 1970 et prit sa retraite en 1971.



Emily Murphy (1868-1933)

Emily Murphy naquit à Cooksville, en Ontario. Elle était déjà connue pour ses romans, publiés sous son nom de plume, Janey Canuck, lorsqu'elle devint juge de la Cour des femmes d'Edmonton, en 1916. Elle fut ainsi la première femme magistrat de l'Empire britannique. Son autorité juridique fut toutefois contestée parce que, selon le *common law* britannique, les femmes avaient le statut de personnes en ce qui concernait châtiments et peines, mais ne l'avaient pas quand il s'agissait de droits et de privilèges. La Cour supérieure de l'Alberta rejeta cet argument et confirma son autorité. Par la suite, Emily Murphy et quatre féministes de l'Alberta contestèrent une loi qui, fondée sur le même postulat, excluait les femmes du Sénat. Elles gagnèrent leur cause, mieux connue sous le nom de « l'affaire personne », en 1929. En 1930, année de sa démission de son poste de magistrat, Emily Murphy contribua à la création de cliniques de santé mentale en Alberta. En 1922, elle publia un important rapport sur le trafic des narcotiques au Canada intitulé *The Black Candle*. Elle écrivit également un ouvrage sur un sujet délicat à l'époque, la contraception, intitulé *Pruning the Family Tree* (Élaguons l'arbre généalogique).



Décennie pour la femme

Ces timbres veulent aussi rappeler la Décennie internationale pour la femme proclamée par les Nations unies afin d'éliminer la discrimination envers les femmes, décennie qui prend fin en 1985. Au Canada, des progrès ont été faits au chapitre de la condition féminine, notamment au niveau constitutionnel. L'article 15 de la *Charte des droits et libertés* par exemple, affirme le droit à l'égalité et aura force de loi à partir du 17 avril 1985. Cette réalisation est l'aboutissement du travail de Canadiennes telles Thérèse Casgrain et Emily Murphy, qui sont commémorées par des timbres-poste émis en cette année de clôture de la Décennie.

Nouvelle brève

Bell Canada International, filiale des Entreprises Bell Canada Inc., vient d'acheter quatre compagnies européennes pour une somme globale de 9 millions de dollars. Il s'agit de Cable Wireless UK Services Ltd., de Grande-Bretagne, de Eurotech BV, des Pays-Bas; d'Eurotechnica SA, de France, et d'Eurotech SPA, d'Italie. Ces entreprises relèveront de la filiale londonnienne de Bell Canada International, soit la BCI.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Canada

ISSN 0384-2304